



## Avec vous, des élu-e-s engagé-e-s pour défendre et revaloriser notre métier

### AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Pour lutter contre l'augmentation du nombre d'élèves à charge et les injonctions managériales, le SNES-FSU et le SNUEP-FSU s'engagent et agissent pour :

- un plan pluriannuel de **créations de postes**. Objectif : un CPE pour 250 élèves,
- **le respect du temps de travail** : 35 h hebdomadaires avec compensation des dépassements horaires,
- **l'amélioration des procédures et des conditions d'affectation** et de mutation,
- du temps pour le travail en **collaboration avec les équipes pédagogiques**,
- **des équipes d'étudiants-surveillants** étoffées, formées et reconnues.

### REVALORISER NOS SALAIRES ET NOS CARRIÈRES

Avec PPCR, nous avons obtenu un début de revalorisation. Celle-ci reste insuffisante pour rompre avec le déclassé salarial de notre corps. Avec vous, le SNES-FSU et le SNUEP-FSU exigent :

- **l'augmentation** de la valeur du point d'indice avec rattrapage des pertes subies,
- un déroulement de **carrière accéléré** en 11 échelons, intégrant l'actuelle hors-classe,
- l'accès de toutes et tous à la hors-classe étant désormais assuré, **la transformation de la classe exceptionnelle** comme débouché de carrière pour tous,
- l'accès à **l'échelle de rémunération des agrégés**.

### AFFIRMER NOTRE IDENTITÉ PROFESSIONNELLE

Pour conforter la place des CPE dans le second degré, le SNES-FSU et le SNUEP-FSU agissent pour que l'institution cesse de dénaturer notre identité professionnelle et pour que les avancées acquises dans la nouvelle circulaire de missions soient mises en pratique :

- **un métier centré sur le suivi en équipe des élèves** pour réduire les inégalités et favoriser leur réussite scolaire et leur épanouissement,
- **le maintien du CPE hors de l'équipe de direction**, sa sortie des membres de droit du CA et le refus des pressions managériales,
- **une évaluation-conseil** assurée par un corps d'inspection spécifique issu du corps,
- **une amélioration de la formation** initiale et continue.

### DANS LES CAP COMME DANS LES CT : ENSEMBLE, POUR AVANCER !

Voter pour le **SNES** et le **SNUEP** aux élections pour les commissions administratives paritaires (CAP) et pour la **FSU** pour les élections aux comités techniques (CT), c'est se donner :

- **des élu-e-s** travaillant à vos côtés, majoritaires dans la profession, déterminé-e-s pour améliorer vos conditions de travail, d'affectation, de formation, de carrière et de rémunération ;
- **des syndicats attachés à l'unité et la cohérence du second degré**, fortement implantés dans les établissements, soucieux de défendre l'intérêt de chacun, le respect des missions et des statuts des personnels ;
- **une fédération active dans tous les débats** qui concernent nos professions, sachant obtenir des acquis en conjuguant combativité et négociation.

Pour les CAP votez :

Pour les CT  
votez :



ENGAGÉES  
AU QUOTIDIEN



Grâce à l'action du SNES-FSU sur PPCR,  
le nombre de promotions à la hors-classe  
a augmenté, j'ai pu y accéder.

Olivier R., collège [63]



Lors de ma mutation, grâce au suivi et aux  
conseils des élu-e-s du SNUEP-FSU, tous  
les points auxquels j'avais droit ont  
été pris en compte.

Nadine P., lycée [62]

Grâce aux élu-e-s du SNES-FSU  
qui m'ont accompagné en entretien,  
mes missions et mes droits sont enfin  
respectés.

Martine V., collège [14]



Grâce aux élu-e-s du SNUEP-FSU,  
j'ai pu faire respecter mon temps  
de travail : 35 heures inscrites à mon  
emploi du temps.

Edwige F., lycée pro [69]



29 > 06  
NOV DÉC

**Votez !**

POUR AGIR ENSEMBLE